

*Syndicat Intercommunal des Eaux
du Plateau de Crémieu*

Optevoz, le 23 septembre 2016

Mairie de St Romain

28 SEP. 2016
2505/Urba
de Jallonas

**Mairie
B.P. 13**

38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Monsieur le Maire,

Après étude du rapport de présentation du PLU et plus particulièrement sur le chapitre 2.1 (page 57) *La Gestion de l'Eau*, le SIEPC est d'accord avec la présentation du réseau.

Actuellement, le SIEPC est en cours de réalisation de son schéma directeur d'eau potable et les premiers éléments de ce document mettent en évidence que le système actuel pourra assurer la distribution en eau pour les 5 prochaines années sur le bas service.

La finalité de ce document est la recherche de nouvelles ressources ou interconnexions afin d'être en mesure d'assurer la distribution en eau potable pour les années suivantes.

Dans ces conditions la proposition du PLU de la commune de St Romain de Jallonas est en accord avec la capacité du SIEPC à assurer la distribution d'eau potable.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président,
Pierre TESTE**

